

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du lundi 12 juin 2023

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 01 06 2023

Présidence de : Mme Valérie CRETON, Principale

Quorum : 13

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 6

ORDRE DU JOUR

Désignation des secrétaires de séance : Mme BENFODDA et MME LACROIX

1. Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2023 (soumis au vote)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Gestion financière

2. DBM pour info

Op.	Référence	N°	Imputation	Type d'opération	Dépense	Recette
10	subvention mobiliers CDI	1	AP - . . - 7443	21 - Ressources spécifiques		1 386.05
10	subvention mobiliers CDI	2	AP - E-GENE - PROJETS	21 - Ressources spécifiques	1 386.05	
11	AGRIMER	1	SRH - . . - 7446	21 - Ressources spécifiques		405.08
11	AGRIMER	2	SRH - REST - ODENR	21 - Ressources spécifiques	405.08	

- Subvention accordée par le Conseil départemental pour l'aménagement du CDI

Présentation par Mme MENIN du projet CDI :

-Projet C.D.I (obj. : repenser l'espace du C.D.I).

-Création du fonds F.A.L (lecture courte, lecture audio). Fonds langues étrangères repensé.

-Remerciements de Mme Menin à Mme Bandecchi.

L'an prochain : budget appuyé pour les mathématiques et l'E.P.S.

- Subvention européenne AGRIMER dans le cadre de l'achat des denrées

Op.	Référence	N°	Imputation	Type d'opération	Dépense	Recette
▶ 9	rentrée 2023	1	VE - 16FS - 7411	21 - Ressources spécifiques		4 000.00
□ 9	rentrée 2023	2	VE - ETAB - 16FS-	21 - Ressources spécifiques	4 000.00	

- Fonds sociaux pour 2023 accordés par la DSDEN

3. Proposition vente de mobilier : mise en vente sur le site du collège

VENTE DE PLUSIEURS ESTRADES

Mise au vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

SUR LE PRIX :

Les grandes en chêne (178/149): 50€

Les petites en chêne (118/79) : 20€

Les petites en contre plaqué (110/79): 10€

Mise au vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

4. Convention : groupement d'achat de denrées

Engagement sur 1 an par tacite reconduction sur 4 ans

Possibilité de dénoncer la convention au bout d'un an à la condition d'avoir dépenser le montant minimum requis pour le lot en question

Interprétation différente des textes par les services juridiques du rectorat et du CD (marché /lot)

Volonté de conserver une souplesse dans le choix des fournisseurs

Adhésion sur 4 lots seulement / mise en concurrence pour les autres lots par le collège

L'établissement n'est pas favorable au marché car souhaite conserver une souplesse ainsi que la liberté de choix des fournisseurs. Dans le marché proposé, le fournisseur Mayon@court ne répond pas nécessairement à nos demandes tant en qualité qu'au niveau des prix.

M. Perrin aborde le conditionnement (sac d'1 kg de fruits...non adapté pour une collectivité). M. Baffou revient sur le contrat d'énergie. Compte tenu de ce qui s'est passé, il convient de garder une certaine liberté.

Afin de garder une maîtrise de la qualité et des quantités des repas proposés aux élèves, le collège adhère partiellement au marché pour 4 lots seulement : viandes de volaille entière / viandes de volaille en découpe et élaborées/ produits surgelés/ produits de la mer

Adhésion pour les 4 lots seulement (**soumis au vote**) :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

5. Sorties diverses

Pour information,

- **Roborave, vendredi 9 juin à Craon.**

Les équipes ont atteint les finales (+500 élèves issu de toute l'Académie)

Equipes féminines de 5è ont brillé (perdu en finale). Elèves en ULIS TFA en parfait autonomie. Petite interview en anglais de tous les élèves.

Implication issu d'un atelier annuel, durant la pause méridienne.

Pas de participation financière des familles.

Budget du car (Aller et retour par le biais des familles) : 205 euros.

- **Saulges, projet escalade le 19 juin** pour la Classe Relais

Pas de participation des familles. Budget fléché de la classe relais

Prestation globale 10 séances en intérieur et une de 3h en extérieur) : coût total 1061€

Transport : 164€ (séance en extérieur)

- **Sections sportives**

Championnat de France UNSS GR (31 mai au 2 juin)

5 participantes élèves

2 accompagnatrices dont Mme V. Davaic.

Dépenses		Recettes	
Location mini-bus+ carburant	367.76	UNSS régional	240 (prévision)
Carburant	192.60	AS	125.95
Péage	127.20	Comité départemental de gymnastique	150
Repas jeudi soir + vendredi midi	98.31	Collège	502.96
Hébergement + repas	558.04	Participation parents	200
		FSE	125
Total	1343.91 euros		1343.91 euros

Comment finance-t-on les sections sportives ? pas de participation du rectorat, budget de l'AS insuffisant et non dédié aux sections sportives... Démarche du conseil départemental pour analyse des financements.

Mme BELLNAGER, parent d'élèves : Peu d'adhésion à l'AS qui est concurrencée ou désavantagée par les activités extérieures des élèves et l'absence de transport pour le mercredi après-midi.

Gestion pédagogique et éducative

6. DGH Observation du tableau DGH.

Commission d'affectation (19 juin) pour la validation des 6è.
Changement en 6è avec la suppression de la technologie. Pas un réel impact car les 6è disposent d'une discipline qui regroupe les matières scientifiques (E.I.S.T).

On passe de 4 à 3 heures. Quel impact ? Nos professeurs en complément de service.
La réforme a un impact sur tous les collèges. Pas de retour actuel des autres collèges sur nos compléments de service.

L'heure supprimée devient du « soutien et approfondissement ». Avec les équipes, on a fait le choix de mettre les professeurs de français et de mathématiques.

Le dispositif DF devient obligatoire. Le volume horaire dépend des besoins.

Questionnement sur l'EMI et la vie de classe.

L'arrivée de de possibles stagiaires enseignants est à prendre en compte.

LA DGH aborde les HP et HSA.

DGH (**soumis au vote**)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Un conseil pédagogique sera mis en place pour le PACTE.

Mme Creton aborde les R.C.D et le PACTE ainsi que le postulat posé. Si les professeurs ne font pas 18 heures de RCD, ils ne peuvent pas accéder à d'autres missions.

S'il n'y a pas de remplacement, pas de paiement.

Si les RCD priment avant des projets réels et conséquents, les professeurs n'en réaliseront plus.

Mme Gaignard s'interroge en tant que parent et la fuite vers le privé qui met en avant le fait qu'il n'y a pas les professeurs sont remplacés. Mme Creton lui indique qu'elle a raison d'évoquer cela mais attire l'attention sur la façon dont les remplacements sont réalisés réellement dans le privé.

Dans ces conditions, le PACTE questionne et nous remonterons les interrogations. A ce jour, pas de texte.

7. Convention instruction en famille

Validation de cette convention (**soumis au vote**)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

8. Actualités : Label E3D, Erasmus, Stage Plein Air

Label E3D – le collège a obtenu le niveau 2 : la subvention accordée est désormais de 4000 euros (au lieu de 2000€).

Lutte contre le gaspillage, club potager, lombricomposteur, visite d'alternatri, brigades vertes. Egalité filles-garçons. Végétalisation de la cour

Erasmus : accréditation jusqu'en 2027. M. Baffou a obtenu une enveloppe de 109 202 euros pour le niveau 4^{ème} (5 classes soit environ 14 000€ par projet).

Rappel des mobilités des personnels, mobilités individuelles, mobilité classes (Sauzay, Erasmus).
Départ d'une 20 aine d'élèves entre 2 et 3 mois.

Remerciement à Mme Bandecchi, par M. Baffou, pour la gestion de ce budget pharaonique.

Questionnement sur la continuité scolaire des élèves. Départ au 1^{er} trimestre.

9. Calendrier de fin d'année

Stage Plein Air – 5^{ème} (sur deux semaines) ;

Sortie à Caen le 22 juin 2023 pour le niveau 3ème.

Préparation des salles dès le 23 juin donc arrêt des cours le jeudi 22 juin. Le collège est centre d'examen et accueille 330 élèves. Il est également centre de correction.

DNB : 330 élèves

Correction : 1038 copies

10. Programme PHARe

Lutte contre le harcèlement à l'école. Demande de notre ministre de faire une intervention cette semaine sur ce thème. Intervention jeudi matin.

5 personnels en cours de formation. Les personnes **prennent en charge** les élèves en fonction d'une **procédure stricte**.

On parle d'intimidateur et de victime.

Des élèves seront formés et en repérage d'élèves victimes.

Le harcelomètre est dans le cahier de correspondance. C'est un outil pour tous les usagers.

Nécessité de libérer la parole.

Le protocole sera présenté aux familles, celui destiné au collège également.

Ce programme tient compte des réseaux sociaux et permet d'agir sur toute forme de harcèlement. Mme Creton était en contact la PVP (anciennement ADAVIP). Elle viendra sur les infractions sexuelles auprès du niveau 5^{ème} à la rentrée prochaine.

Pas de questions diverses

Fin de séance : 19h50

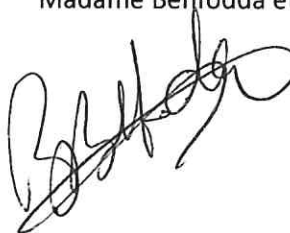
La Présidente

Madame Creton




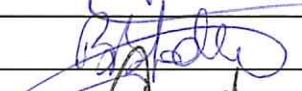




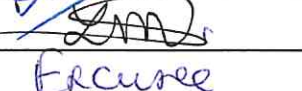
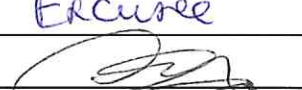


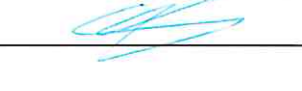
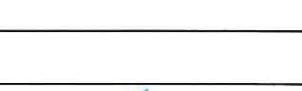
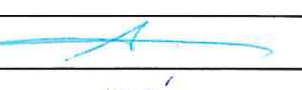
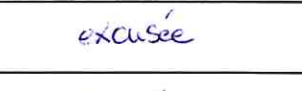
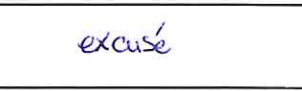
Les secrétaires

Madame Benfodda et Madame Lacroix



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Lundi 12 juin 2023

<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	<u>EMARGEMENTS</u>
Madame CRÉTON Valérie, Principale	
Madame BENFODDA Barka, Principale adjointe	
Madame BANDECCHI Sarah, gestionnaire	
Madame LACROIX Christelle, CPE	
Madame LESNE Julie, professeure	
Monsieur BAHU Mathieu, professeur	
Madame MÉNIN Charlotte, professeure	
Mme LE MAITRE Margaux, AESH	
Mme DAVAIC Virginie, professeure	Excusée
Monsieur BAFFOU Thierry, professeur	
Madame CHEVALLIER Emilie, parent d'élève	
Madame BECKER Sandrine, parent d'élève	
Madame GAINARD Sophie, parent d'élève	
Monsieur HERMENIER David, parent d'élève	
Monsieur LOISON Antony, parent d'élève	
Madame BELLANGER Anne-Cécile, parent d'élève	
Madame DROGUET Christine, Représentante de la ville de Laval	excusée
Monsieur BEGON Geoffrey, Communauté Communes Pays de Laval	excusé
Monsieur MICHEL Louis, Conseil Départemental	
Monsieur CAPLAN Antoine, Conseil Départemental	excusé
Monsieur PERRIN Samuel, chef de cuisine	
Monsieur DAVOUST Franck, second de cuisine	
Monsieur RAZANADRAKOTO Naël, élève	
Madame BENABEN Laurine, élève	
<u>Personnes invitées, à titre consultatif</u>	
Monsieur GUICHON Frédéric, Agent comptable	
Monsieur FOUCAULT François-Marie, Personnalité qualifiée	